



UMIH

UNION DES MÉTIERS ET
DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

Service fiscal

Circulaire Fiscale n°03.21

19/01/2021

TITRES RESTAURANT

**Prolongation de la validité des titres-restaurant 2020 et
du plafond d'utilisation de 38€/jour jusqu'au 1^{er}
septembre 2021**

Exonération contribution patronale 2021

Tarifs CRT 2021

Tarifs public et adhérent 2021

© UMIH 2021 - Le présent support ne peut être reproduit sans autorisation

Prolongation de la validité des titres-restaurant 2020 et du plafond d'utilisation de 38€/jour jusqu'au 1er septembre 2021

Pour soutenir le secteur de la restauration, le gouvernement a décidé de prolonger jusqu'au 1^{er} septembre 2021 inclus, les mesures d'assouplissement des modalités d'utilisation du titre restaurant prises en juin dernier (cf. circulaire fiscale N°10.20) à savoir :

- dans les restaurants uniquement, le plafond d'utilisation quotidien des titres restaurants est doublé, passant de 19 € à 38 € ;
- les titres restaurants sont utilisables également les week-end et jours fériés dans les restaurants.

Par ailleurs, pour soutenir les restaurateurs dans la durée, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a confirmé la prolongation de la durée de validité des titres restaurant 2020 (qui arrive à échéance fin février 2021) jusqu'au 1^{er} septembre 2021 inclus. Cette prolongation concerne le titre restaurant papier et dématérialisé.

Les titres-restaurants papier 2020 pourront ainsi être acceptés jusqu'au 1^{er} septembre 2021 et devront impérativement être présentés en remboursement à la CRT au plus tard le 30 septembre 2021, sous peine d'être définitivement périmés et donc non remboursables.

Limite d'exonération de la contribution patronale sur les titres restaurant pour 2021

La limite d'exonération de cotisations et contributions sociales et d'impôt sur le revenu de la part patronale au financement des titres-restaurant s'établit à 5,55 € en 2021.

Tarifs CRT 2021 (concerne uniquement les titres restaurant papier)

Nous vous adressons en annexe de cette circulaire la grille tarifaire des frais CRT pour 2021. Ces informations sont également disponibles sur le site internet de la CRT avec le lien indiqué ci-dessous :

<http://www.crt.asso.fr/le-titre-restaurant/tarifs-de-lannee-en-cours/index.html>

Suite à l'intervention de l'UMIH auprès de la Centrale des Titres-restaurant (CRT), nous vous confirmons que les remises papier dont le montant total est inférieur à 500 € sur le circuit 21 Jours Centres de Collecte et Collsur continueront de bénéficier en 2021 d'une exonération des frais de traitement CRT.

Cette exonération est limitée aux seuls frais de traitement CRT pour les titres papiers et ne concerne pas les commissions des émetteurs et/ou les autres frais CRT.

Titre restaurant papier - commissions 2021

Concernant les commissions des titres papier en 2021, l'UMIH a réussi à négocier un tarif adhérent pouvant aller, en fonction du circuit et de l'émetteur, jusqu'à -25 % par rapport au tarif public.

Attention, l'attribution du tarif adhérent UMIH n'est pas automatique. Nous vous remercions de vous reporter aux conditions d'accès, présentées ci-après, afin de pouvoir bénéficier de ce tarif.

APETIZ / NATIXIS	Tarif pack vert	Tarif pack express	Tarif 7 jours centre de collecte	Tarif 7 jours	Tarif 21 jours centre de collecte	Tarif 21 jours
Délai de règlement	de 3 à 5 jours	de 3 à 7 jours	7 jours	7 jours	21 jours	21 jours
Tarif public	4,80%	4,55%	4,37%	3,57%	2,95%	1,77%
Tarif adhérent UMIH *	4,80%	4,32%	4,15%	3,39%	2,95%	1,77%

* tarif soumis à condition d'accès

PASS RESTAURANT / SODEXO	Tarif pack vert	Tarif pack express	Tarif 7 jours centre de collecte	Tarif 7 jours	Tarif 21 jours centre de collecte	Tarif 21 jours
Délai de règlement	de 3 à 5 jours	de 3 à 7 jours	7 jours	7 jours	21 jours	21 jours
Tarif public						
de 0 à 9 000 €	4,99%	4,65%	4,55%	3,85%	3,20%	2,05%
plus de 9 000 €	4,00%	3,65%	3,55%	2,85%	2,30%	1,55%
Tarif adhérent UMIH *						
de 0 à 9 000 €	4,91%	4,55%	4,32%	3,64%	3,00%	1,85%
plus de 9 000 €	3,94%	3,57%	3,37%	2,69%	2,16%	1,40%

* tarif soumis à condition d'accès

UP / CHEQUE DEJEUNER	Tarif pack vert	Tarif pack express	Tarif 7 jours centre de collecte	Tarif 7 jours	Tarif 21 jours centre de collecte	Tarif 21 jours
Délai de règlement	de 3 à 5 jours	de 3 à 7 jours	7 jours	7 jours	21 jours	21 jours
Tarif public	5,00%	4,65%	4,60%	3,35%	3,30%	2,05%
Tarif adhérent UMIH *	4,87%	4,37%	3,86%	3,00%	2,75%	1,30%

* tarif soumis à condition d'accès

EDEN RED / TICKET RESTAURANT	Tarif pack vert	Tarif pack express	Tarif 7 jours centre de collecte	Tarif 7 jours	Tarif 21 jours centre de collecte	Tarif 21 jours
Délai de règlement	de 3 à 5 jours	de 3 à 7 jours	7 jours	7 jours	21 jours	21 jours
Tarif public	4,90%	4,44%	4,25%	3,47%	2,50%	1,70%
Tarif adhérent UMIH *	4,66%	4,22%	3,91%	3,19%	1,95%	1,24%

* tarif soumis à condition d'accès

Titre restaurant dématérialisé – commissions 2021

Emetteur	Support	Tarif 2021	Frais bancaire en sus *	Délai de règlement	Tarif accompagnement 21 jours **
APETIZ / NATIXIS	Carte 1ère génération	3,85% du montant HT + 0,04 € HT par transaction + 2 € HT par mois de frais de gestion de la connexion ***	oui	48 heures	2,55% du montant HT + 0,03€ HT par transaction
	Carte 2ème génération (CONECS)	3,85% du montant HT + 0,04 € HT par transaction + 2 € HT par mois de frais de gestion de la connexion ***	non	hebdomadaire	2,55% du montant HT + 0,03€ HT par transaction
*** les adhérents UMIH sont exonérés des frais mensuels de gestion de connexion de 2 € HT / mois pour les cartes 1ère et 2ème génération sous réserve de respecter les conditions d'accès.					

Emetteur	Support	Tarif 2021	Frais bancaire en sus *	Délai de règlement	Tarif accompagnement 21 jours **
PASS RESTAURANT / SODEXO	Carte 1ère génération	3,75% du montant HT + 0,08 € HT par transaction	oui	48 heures	2,14% du montant HT + 0,065€ HT par transaction
	Carte 2ème génération (CONECS)	3,75% du montant HT + 0,08 € HT par transaction	non	Jusqu'à 15 jours	2,14% du montant HT + 0,065€ HT par transaction

Emetteur	Support	Tarif 2021	Frais bancaire en sus *	Délai de règlement	Tarif accompagnement 21 jours **
UP / CHEQUE DEJEUNER	Carte 1ère génération	tarif public : 3,75% du montant HT + 0,04 € HT par transaction	oui	48 heures	aucun
		tarif adhérent UMIH : 2,40% du montant HT + 0,03 € HT par transaction	oui	48 heures	aucun
	Carte 2ème génération (CONECS)	tarif public : 3,75% du montant HT + 0,04 € HT par transaction	non	hebdomadaire	aucun
		tarif adhérent UMIH : 2,40% du montant HT + 0,03 € HT par transaction	non	hebdomadaire	aucun

Emetteur	Support	Tarif 2021	Frais bancaire en sus *	Délai de règlement	Tarif accompagnement 21 jours **
TICKET RESTAURANT / EDENRED	Carte 1ère génération	3,80% du montant HT + 0,04 € HT par transaction + 2 € HT par mois de frais de gestion de la connexion ***	oui	48 heures	2,42% du montant HT + 0,01€ HT par transaction
	Carte 2ème génération (CONECS)	3,80% du montant HT + 0,04 € HT par transaction + 2 € HT par mois de frais de gestion de la connexion ***	non	hebdomadaire	2,42% du montant HT + 0,01€ HT par transaction
*** les adhérents UMIH sont exonérés des frais mensuels de gestion de connexion de 2 € HT / mois pour les cartes 1ère et 2ème génération sous réserve de respecter les conditions d'accès. Les frais à la transaction sont également ramenés à 0,03 € HT par transaction.					

Emetteur	Support	Tarif 2021	Frais bancaire en sus *	Délai de règlement	Tarif accompagnement 21 jours **
RESTOFASH	téléphone / tablette / caisse ou TPE	Jusqu'à 1,95% du montant HT	non	48 heures	aucun

Emetteur	Support	Tarif 2021	Frais bancaire en sus *	Délai de règlement	Tarif accompagnement 21 jours **
SWILE (EX LUNCHR)	Carte	Tarif public : 3,50% du montant HT par transaction Tarif adhérent *** : 3% du montant HT par transaction	oui	48 heures	aucun

Emetteur	Support	Tarif 2021	Frais bancaire en sus *	Délai de règlement	Tarif accompagnement 21 jours **
WEDOOFOOD / WEDOOGIFT	Carte	Tarif public : 3,50% du montant HT par transaction Tarif adhérent *** : 3% du montant HT par transaction	oui	48 heures	aucun

NB : Les sociétés Monetico et Digibon ne distribuent plus de titre restaurant dématérialisé. La société Lunchr a changé de nom et s'appelle dorénavant Swile. Enfin un nouvel opérateur est apparu en 2020, il s'agit de la société Wedoofood / Wedoogift.

Remarques concernant les tarifs titres restaurant dématérialisés

* Pour les « cartes de 1ère génération », des frais bancaires s'ajoutent aux commissions émetteurs. Leur montant dépend de la convention bancaire signée par chaque restaurateur avec sa banque.

** Le tarif accompagnement 21 jours est valable pour les établissements qui utilisaient le circuit de remboursement 21 jours hors centre de collecte avant le 1 janvier 2018 auprès de la CRT.

*** Tarif soumis à condition d'accès (voir ci-dessous)

Conditions d'accès aux tarifs adhérents UMIH sur les commissions 2021 pour les titres restaurants papier et dématérialisé

Afin de pouvoir bénéficier des tarifs remisés UMIH en 2021 pour les titres restaurants papier et dématérialisé, chaque professionnel adhérent devra renvoyer par e-mail auprès de chaque émetteur les éléments suivants :

- Les coordonnées de son/ses établissements (nom et raison sociale, contact, téléphone, adresse postale, adresse mail)
- Le ou les N° d'affilié CRT de son/ses établissements
- Le ou les N° SIRET de son/ses établissements et la raison sociale
- Une copie de son / ses attestation(s) d'adhésion(s) 2021 éditée par l'UMIH départementale (attestation sur papier entête, facture acquittée,...).

Comme vous le savez, l'UMIH Nationale ne procède plus, depuis le 1^{er} janvier 2020 , à l'édition de carte d'adhérent. Le justificatif d'adhésion (attestation sur papier entête, facture acquittée,...) devra donc être délivré par chaque UMIH Départementale et transmis par le professionnel adhérent à chaque émetteur pour pouvoir bénéficier du tarif adhérent.

Ces éléments doivent être envoyés par mail à chacune des adresses suivantes :

- Pour Edenred / Ticket Restaurant → TR-adherent-UMIH-FR@edenred.com
- Pour Sodexo / Pass Restaurant → accordsUMIH@sodexo.com
- Pour Natixis Intertitres Chèque de Table / Apetiz → service.affiliés@chequedetable.com
- Pour UP Chèque déjeuner → reseau@chequedejeuner.fr
- Pour Swile (ex Lunchr) → umih@swile.fr
- Pour Wedoogift /wedoofood → partenaires@wedoofood.com

A défaut d'avoir transmis ces informations à chaque émetteur, le tarif public s'appliquera.

Enfin, nous vous remercions de noter que les tarifs adhérents UMIH ne pourront être appliqués que sur les remises ayant lieu après l'envoi et le traitement de leurs informations par les émetteurs. Les tarifs spécifiques aux adhérents de l'UMIH seront appliqués :

- Le 1er du mois suivant pour toutes les demandes reçues par l'émetteur, de façon exhaustive, entre le 1er et le 15 du mois en cours.

Exemple : transmission par l'adhérent le 3 avril de la totalité des renseignements demandés pour chaque émetteur → application du tarif adhérent le 1^{er} mai.

- Le 15 du mois suivant pour toutes les demandes reçues par l'émetteur, de façon exhaustive, entre le 16 et la fin du mois en cours.

Exemple : transmission par l'adhérent le 21 avril de la totalité des renseignements demandés pour chaque émetteur → application du tarif adhérent le 15 mai.

Prolongation temporaire du tarif adhérent en 2021

Suite à l'intervention de l'UMIH auprès des émetteurs, nous vous confirmons que les professionnels qui bénéficiaient du tarif adhérent en 2020 continueront de bénéficier automatiquement du tarif adhérent 2021 jusqu'au 31 mars 2021.

Passé ce délai et sans transmission de leur part des éléments justifiant de leur adhésion à une UMIH Départementale en 2021, le tarif public s'appliquera.

ÉDITION **2021**

Tarifs des prestations des titres papier



TR

Titres restaurant **TR** 2021

*Applicables
au 1^{er} janvier 2021*



CRT
Services

Frais de traitement

Remises de titres

	Tarifs HT ⁽¹⁾
Frais CRT de traitement	6,60 € / remise
Participation aux frais d'édition et de routage (Lettres chèques, bordereaux de remise, avis de règlement)	1,48 € / expédition

Mise en conformité

Bordereau CRT absent, non conforme ou incomplet	10,00 € / remise ajustée
Cachet commercial absent ou non conforme	10,00 € / remise ajustée
Frais de retour de titres non remboursables par la CRT Services et autres valeurs	25,00 € / remise ajustée
Transfert de titres à partir d'un compte inapproprié	15,00 € / remise ajustée
Prestation de conservation et de restitution des espèces	200,00 €

Frais de gestion

Ouverture de compte Titre Restaurant	65,00 €
Frais d'opposition	40,00 € / opération
Relevé de compte/duplicata d'avis de règlement	10,00 € / duplicata Gratuit sur www.crt.asso.fr

Frais optionnels

Abonnement Bordereau Minute	10,00 € / mois ⁽²⁾
Option achat douchette code barres possible auprès de la CRT Services	(pour les tarifs, nous consulter)
Abonnement Pack Gestion Pro	2,00 € / mois ⁽²⁾

Frais de ColiSUR®

Formule (au choix)	Niveau de garantie ⁽³⁾	Frais ColiSUR® par envoi HT ⁽¹⁾
Formule 500	500,00 €	6,00 €
Formule 750	750,00 €	8,00 €
Formule 1 500	1 500,00 €	12,50 €
Formule 2 500	2 500,00 €	15,00 €
Formule 4 000	4 000,00 €	18,00 €
Formule 7 500	7 500,00 €	22,00 €
Formule 12 500	12 500,00 €	26,00 €

(1) Taux de TVA applicable 20 %, en vigueur à la date d'émission du document.

(2) Engagement de 12 mois.

(3) Voir conditions générales du service sur www.crt.asso.fr.

(4) Les titres doivent être physiquement invalidés (coin sécable coupé).

(5) Montant reconnu par la CRT Traitement pour le calcul du règlement.

ATTENTION :
Seul le justificatif de la « Poste » sera une preuve de dépôt valable.



Frais de sécurisation accueil transporteur

Le dépôt des remises de titres par Coursier/Transporteur de fonds sur le site de Bagnole fera l'objet d'une facturation spécifique calculée sur la base de 0,70 % HT du montant de la remise. Le respect des règles d'or (cf. §4.4 des CGA CRT⁽⁴⁾) conditionne l'application des réductions suivantes, qui se cumulent, sur le taux de 0,70 %.

Dépôt par transporteur de fonds en véhicule blindé		-50 %
Montant ⁽⁵⁾ de la remise	inférieur à 500 €	-25 %
	de 500 € à 3 000 €	-20 %
	de 3 001 € à 5 000 €	-10 %
	supérieur à 5 000 €	-5 %
Montant ⁽⁵⁾ mensuel des remises (sur les 30 derniers jours)	inférieur à 8 000 €	-10 %
	de 8 000 € à 10 000 €	-15 %
	supérieur à 10 000 €	-25 %

Tarifs des prestations émetteurs

Sodexo Pass France

Émet le Pass Restaurant



→ Tarif disponible sur :
<https://www.sodexo.fr/commerçants/solutions-de-restauration/tarifs-cheque-pass-restaurant/>

Up

Émet le UpDéjeuner



→ Tarif disponible sur :
<http://reseau.chequedejeuner.fr/consulter-nos-conditions-de-remboursement.html>

Natixis Intertitres

Émet le Chèque Apetiz



→ Tarif disponible sur :
<https://www.apetiz.com/faq/?question=sont-tarifs-commissions-apetiz-pour-restaurants-les-commerçants>

Edenred France

Émet le Ticket Restaurant®



→ Tarif disponible sur :
<https://www.edenred.fr/ticket-restaurant/restaurant-enseigne>

Les règles d'or pour sécuriser vos titres et être remboursé dans les délais convenus :



1
Apposez votre cachet commercial lisible sur le devant du titre



2
Découpez les coins en haut à gauche pour éviter toute utilisation frauduleuse



3
Remplissez votre bordereau



4
Rangez les titres dans le même sens avec votre bordereau personnalisé rempli

Retrouvez le détail des règles d'or sur le site
www.crt.asso.fr

Des services sur mesure

Pack Express*

La formule de remboursement par virement



La formule de remboursement par virement la plus rapide pour vos Titres-Restaurant et Cheques d'Accompagnement Personnalisé

(*) Retrouvez les tarifs de ces services optionnels sur le site de chaque émetteur.

Pack Vert*

Le ramassage à domicile pour travailler l'esprit tranquille

ColiSUR®

L'enveloppe sécurisée prête à poster

Bordereau Minute

La préparation de votre bordereau CRT
Traitement en ligne. Scan via "Ma CRT",
contrôle des titres, calculs automatiques

Pack Gestion Pro

Des services Pro pour faciliter la gestion comptable et commerciale de vos titres

Centre de collecte*

Déposez vos titres en toute tranquillité !



Pour nous contacter

0 892 680 655 Service 0,40 € / min + prix appel

Pour retrouver tous nos services, comment souscrire, les tarifs, ainsi que nos CGA, CGU en vigueur :

www.crt.asso.fr

Depuis votre smartphone téléchargez l'application Ma CRT.
Disponible sur : AppStore et GooglePlay.

